

8EME COMPANY
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEES
 AVEC UN CAPITAL DE 1000 €

Siège social :
25 RUE DE PONTHEU
75008 PARIS

SIREN : 941 385 031

* * *

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux mai, l'associé unique de la **SAS 8EME COMPANY** s'est réunie au siège sur convocation faite par la Gérance.

EST PRESENT :

↳ **Monsieur BARTOLO ANTHONY**, Propriétaire de.....100 actions
Numérotées de 1 à 100

100 ACTIONS

L'Assemblée est présidée par **BARTOLO ANTHONY**, en sa qualité de Président.

Le Président constate que la totalité des parts sociales étant représentée, l'Assemblée est régulièrement constituée pour délibérer valablement.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

1. Le Rapport de Gestion établi par la gérance sur la marche de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
2. Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'Assemblée,
3. L'inventaire des valeurs actives et passives de la société arrêté au 31 décembre 2025.

Puis le Président rappelle que tous ces documents ont été tenus à la disposition des associés avec tous les renseignements exigés par la Loi, au siège social, pendant les quinze jours qui ont précédés la présente réunion.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du Rapport de Gestion établi par la gérance sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025 et sur les conventions visées à l'article 223-19 du Nouveau Code du Commerce,

AB

- Rapport Spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Nouveau Code du Commerce,
- Approbation des comptes dudit exercice,
- Quitus à la gérance,
- Affectation des résultats,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion établi par la gérance sur la marche des affaires sociales pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont les comptes vont être soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Cette lecture terminée, il déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour sus-rappelé :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'Assemblée que la communication des documents sociaux ont été respectées et notamment de la mise à disposition des associés pendant les quinze jours ayant précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur la marche de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve les comptes et le bilan du dit exercice tels qu'ils sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve en conséquence les actes de gestion accomplis par le gérant au cours de l'exercice écoulé et lui donne quitus de l'exécution de son mandat pour cet exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les conventions spéciales conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, mentionnées dans le rapport de la gérance et le rapport spécial de la gérance.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



QUATRIEME RESOLUTION

Le résultat se traduit par un bénéfice comptable s'élevant à la somme de **40 810** euros que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Au poste « *Reserve légale* » pour 100 euros
qui s'élèvera à la somme créditrice de **100 euros**.
- Au poste « *Autres réserves* » pour 40 710 euros
qui s'élèvera à la somme créditrice de **40 710 euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

BARTOLO ANTHONY a perçu une rémunération de 13 279 € pour ses fonctions de Président, au cours de l'année écoulée.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie des présentes en vue de l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et autres qu'il y aura lieu.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par l'associé unique présente après lecture.

BARTOLO ANTHONY



8EME COMPANY

25 RUE DE PONTIEU
75008 PARIS

SIRET : 941 385 031 00013

**BILAN, COMPTE DE RESULTAT & ANNEXE
DECLARATION FISCALE ANNUELLE
AU 31 DECEMBRE 2025**

CONTINÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise 8eme COMPANY										Néant ☐ *							
Adresse de l'entreprise 25 Rue de Ponthieu 75008 PARIS																	
SIRET		9	4	1	3	8	5	0	3	1	0	0	0	1	3		
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1		0	Durée de l'exercice précédent *		1		1								
												Exercice N clos le					
												3111212025					
ACTIF												Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012											
		Autres *		014		016											
	Immobilisations corporelles *		028	3 008	030	174	2 834										
	Immobilisations financières * (1)		040		042												
	Total I (5)		044	3 008	048	174	2 834										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052											
		Marchandises *		060	69 215	062	20 764	48 451									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068		070											
		Autres * (3)		072	14 796	074		14 796									
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	141 649	086		141 649										
	Charges constatées d'avance *		092		094												
	Total II		096	225 660	098	20 764	204 896										
Total général (I + II)		110	228 667	112	20 938	207 730											
PASSIF												Exercice N 1		NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				1 000										
	Écarts de réévaluation		124														
	Réserve légale		126														
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		)	132											
	Report à nouveau		134														
	Résultat de l'exercice		136				40 810										
	Subventions d'investissement		137														
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142				41 810										
Provisions pour risques et charges		Total II	154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				81 606										
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169	7 618	)	172	33 090										
	Comptes courants d'associés		173				51 224										
	Autres dettes		175														
	Produits constatés d'avance		174														
	Total III		176				165 919										
Total général (I + II + III)		180				207 730											
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 008									
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise 8eme COMPANY

Néant ☐ *Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3, 1, 1, 2, 0, 2, 5

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209		210	1 125 849
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires		215		214	
		Services *			217		218	
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée *						224	
	Subventions d'exploitations reçues						226	
	Autres produits						230	9
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232	1 125 858
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)						234	694 560
	Variation de stocks (marchandises) *						236	(69 215)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)						238	3 528
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						240	
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : – mobilier : – immobilier :)				242	244 523
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont CFE et CVAE *		243		244	4 977
	Rémunérations du personnel *						250	159 555
	Cotisations sociales		(dont cotisations personnelles de l'exploitant		380		252	15 593
	Dotations aux amortissements *						254	174
							255	
							256	20 764
	Dotations aux dépréciations						262	1 013
Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260				
Total des charges d'exploitation (II)						264	1 075 471	

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

Produits financiers	(III)	280	78	Charges financières	(V)	294	487
Produits exceptionnels	(IV)					290	
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347			300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348				
Impôt sur les bénéfices *	(VII)					306	9 168
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310 40 810

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	9 168		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	857	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Déductions	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sixties)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342	
			JEI (44. sixties)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	France Ruralités Revitalisation (art.44 quindécies A)	181			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions autre que	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 terdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. quaterdecies)	993			
	Crédance due au report en arrière du déficit			346		350	
	Droit divers						
Déficits	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	635	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 decies E)	641			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS							352 50 835
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS							370 50 835

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 10 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 207 729,52 E

Le résultat net comptable est un bénéfice de 40 810,15 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par la dirigeante

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. - indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

exercice 10 mois.

ANNEXE

Période du 01/03/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 25/04/2026

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 3 008

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		3 008		3 008
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
TOTAL		3 008		3 008

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 174

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		174		174
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		174		174

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Instal, agencement extracom	3 008	174	2 834	5 ans
TOTAL	3 008	174	2 834	

3.2 - Etat des créances = 14 796

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	14 796	14 796	
TOTAL	14 796	14 796	

3.3 - Provisions pour dépréciation = 20 764

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours		20 764			20 764
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
Total		20 764			20 764

ANNEXE

Période du 01/03/2025 au 31/12/2025

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 25/04/2026

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés	0		
Titres en fin d'exercice	0	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 165 919

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	51 224	51 224		
Fournisseurs	81 606	81 606		
Dettes fiscales & sociales	33 090	33 090		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	165 919	165 919		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 10 509

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 764
Dettes fiscales & sociales	8 745
Autres dettes	
TOTAL	10 509

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 125 849**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	1 125 849	100,00 %
TOTAL	1 125 849	100,00 %

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 10 509

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	1 764
Fournisseurs(40810000)	1 764
Dettes fiscales et sociales :	8 745
Dettes provisio. pour congés à payer(42820000)	8 485
Charges sociales sur congés à payer(43820000)	260
TOTAL	10 509